



# MOINS DE DÉCHETS À L'ÉCOLE, ON A TOUS À Y GAGNER



# APPEL À PROJETS SCOLAIRES 2023 - 2024



# RÈGLEMENT APPEL A PROJETS

## « JETONS MOINS, JETONS MIEUX »

### De quoi s'agit-il ?

Cet appel à projets a pour but de mobiliser les acteurs scolaires (enseignants, élèves, agents des cantines, CPE, éco-délégués, assistants d'éducation, etc.) afin de répondre aux enjeux de **la réduction des déchets**.

Basé sur un diagnostic et une évaluation des besoins des candidats, le projet construit sur-mesure aboutit à un programme d'interventions et de suivi de la mise en œuvre. En 10 ans, plus de 145 classes, soit 3170 élèves, ont réalisé un projet scolaire sur la réduction des déchets.

### Les objectifs

- **Intégrer les enjeux des déchets** dans les programmes scolaires
- **Mobiliser les élèves et autres agents** sur un projet concret de réduction des déchets
- **Inciter la mise en place d'actions concrètes et pérennes** pour donner suite aux interventions
- **Partager les retours d'expériences** des actions concrètes

### Que propose ce dispositif ?

Chaque classe bénéficiera de **2 à 5 interventions** (à raison d'au moins 2 demi-journées d'intervention) prises en charge par le SM4. Celles-ci seront animées par un professionnel travaillant pour une association d'éducation à l'environnement.

- La première intervention permettra de développer la problématique de la prévention des déchets dans son ensemble.
- La ou les intervention(s) suivante(s) permettra(ont) d'approfondir la thématique choisie par ou pour le groupe.

Tout au long du projet, un accompagnement de l'adulte référent sera également assuré par la même association.

### Réduction des déchets ?

La réduction vise à **diminuer la quantité de déchets** (qu'ils soient valorisables ou non) au sein même de l'établissement scolaire (impression non systématique, lutte contre le gaspillage alimentaire, lutte contre l'obsolescence programmée des équipements électroniques, compostage, réduction des emballages à usage unique, etc.) et **sa nocivité** (éviter les perturbateurs endocriniens, produits toxiques, phytosanitaires, etc.).

Le tri des déchets, quant à lui, a pour objectif de dévier les flux de déchets valorisables vers les filières de traitement spécialisées.

## Que doit contenir le projet ?

Pour le groupe participant, il s'agit de mettre en œuvre une action **concrète et pérenne** de prévention des déchets. Plusieurs thématiques sont possibles : éco-consommation, gaspillage alimentaire, réemploi, compostage, lombricompostage, réduction/suppression de l'utilisation de produits nocifs...

### Quelques exemples d'actions :

*Réduire le gaspillage alimentaire à la cantine, organiser des goûters zéro déchets, diminuer/optimiser l'emploi du papier, récupérer et réutiliser des textiles, pratiquer le jardinage naturel, le compostage ou le lombricompostage, promouvoir la consommation de l'eau du robinet, fabriquer des produits d'entretien avec des produits non toxiques...*

Vous trouverez des exemples d'actions sur [www.sm4.fr](http://www.sm4.fr)



## Qui peut participer ?

Les élèves de la maternelle au lycée, de l'enseignement général, technique ou agricole, d'un établissement scolaire qui est situé sur le territoire du SM4.

Il peut s'agir d'une classe, d'un groupement de classes, mais aussi d'une association d'élèves ou d'un groupe d'éco-délégués (10 élèves minimum).

## Comment participer ?

**Remplir le dossier de candidature** ci-joint en collaboration avec l'association partenaire qui le valide et définit le nombre de demi-journées d'intervention puis le renvoyer au SM4 soit :

- Par courriel : [contact@sm4.fr](mailto:contact@sm4.fr)
- Par courrier postal : SM4 - 3a rue de l'Industrie - CS 10 228 - 68 704 Cernay Cedex



[La maison de la nature du Sundgau](#)



[Le CPIE des Hautes-Vosges](#)



[La maison de la nature du vieux canal](#)

## Exposition et communication du projet

---

Afin de valoriser les travaux des élèves au sein de l'établissement et auprès du grand public, il est attendu de la classe et/ou de l'établissement scolaire de présenter et communiquer sur le projet réalisé.

### **Avant le 31 juillet 2024, il est demandé :**

- 1) De réaliser une **exposition des travaux** des élèves au sein de l'établissement (panneau d'exposition, maquette, publication, réalisations multimédia, spectacle...) ; et
  
- 2) D'envoyer au SM4, un **retour d'expériences** soit par :
  - Une vidéo
  - Un bilan rédigé par l'enseignant, comprenant une explication du projet et du déroulé, des photos durant les différentes étapes du projet, et des témoignages d'élèves.

Ce retour d'expériences permettra de mettre en valeur et partager les projets auprès d'autres structures.

# DOSSIER DE CANDIDATURE APPEL A PROJETS

## « JETONS MOINS, JETONS MIEUX »

Ce dossier d'inscription doit être rempli lisiblement avec l'aide de l'association référente et être signé par le porteur du projet.

### Informations générales

---

ETABLISSEMENT : \_\_\_\_\_

Adresse :

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Nom du référent : \_\_\_\_\_

Lien avec le groupe d'élèves \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

TITRE DU PROJET : \_\_\_\_\_

NOMBRE DE CLASSES OU GROUPES CONCERNES : \_\_\_\_\_

DETAILS DES CLASSES OU GROUPES CONCERNES : \_\_\_\_\_

NOMBRE D'ELEVES TOTAL : \_\_\_\_\_

NOMBRE DE DEMI-JOURNEE PAR CLASSE : \_\_\_\_\_

NOMBRE DE DEMI-JOURNEE TOTAL : \_\_\_\_\_

Avez-vous déjà bénéficié de l'appel à projet "Jetons moins, jetons mieux !" ?

Oui  Non

Si oui, merci de préciser les années et les projets scolaires réalisés :

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_





## Exposition et communication du projet

---

Afin de valoriser les travaux des élèves au sein de l'établissement et auprès du grand public, il est demandé :

- 1) De réaliser une **présentation des travaux** des élèves au sein de l'établissement (panneau d'exposition, maquette, publication, réalisations multimédia, spectacle...)

Réalisation(s) envisagée(s) :

---

---

---

---

---

---

---

Dates envisagées (avant le 31/07/2024) : \_\_\_\_\_

- 2) Un **retour d'expérience**, au choix:

Une vidéo\*, ou

Un bilan écrit par l'adulte référent avec :

- Une explication du projet et du déroulé,
- Une dizaine de photos des différentes étapes du projet\*,
- 5 témoignages et paroles d'élèves (questions à poser en pièce-jointe)

Le retour d'expériences sera envoyé au SM4 ([contact@sm4.fr](mailto:contact@sm4.fr)) avant **le 31 juillet 2024.**

\*Attention : l'établissement s'engage à fournir au SM4 les droits à l'image des enfants présents sur les photos et vidéos.



## Informations complémentaires

---

PARTENAIRES EVENTUELS (dont visites prévues, interventions des ambassadeurs du tri, etc.)

---

---

---

---

### DEMARCHE DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'ETABLISSEMENT

Cette action s'inscrit-elle dans une **démarche globale de l'établissement** ?

- Non  
 Oui, préciser le cadre et les actions réalisées/en cours :

---

---

---

---

Si non, êtes-vous intéressé(e) par un accompagnement sur un projet globale d'établissement ?

- Oui  Non

Pour un accompagnement et/ou des supports pédagogiques sur la réduction des déchets, rendez-vous sur le site [Eco-école](http://www.eco-ecole.org/dechets/) : [www.eco-ecole.org/dechets/](http://www.eco-ecole.org/dechets/)

### COMMUNICATION

Pour communiquer, l'établissement dispose-t-il de :

- Facebook  
 Site internet sans page d'actualités  
 Site internet avec page d'actualités  
 Autre : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.  
 Rien

***Le dépôt du dossier signifie acceptation des conditions de déroulement du dispositif précisées dans le règlement.***

<b>Le chef d'établissement</b> Fait à Le Signature et cachet de l'établissement	<b>L'adulte référent</b> Fait à Le Signature
--	---